

**COMMUNE DE VERNIER****PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

**Crèche en forêt**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La Ville de Vernier, plus encore que de nombreux villes et communes suisses, consent depuis des années à de gros efforts pour mettre fin à l'importante pénurie de places en crèche pour accueillir nos petits Verniolans.

Malgré cela, ce manque de places et la difficulté d'y accéder par les parents verniolans nuisent à la conciliation professionnelle et familiale des habitants, à l'égalité entre hommes et femmes et à l'économie.

Inspiré par le modèle nordique et tchèque, les premières crèches en forêt ont vu le jour en 2012 à Genève. Ce modèle d'accueil existe dans les communes de Dardagny et Plan-les-Ouates. Les retours positifs des parents et des enfants ainsi que les spécialistes de l'enfance ne cessent de confirmer la réussite de ce modèle d'accueil. Il permet de promouvoir tant la nature, la transition écologique, que l'épanouissement du développement de l'enfant dans un cadre durable.

Les crèches en forêt existantes sont toutefois en périphérie et principalement ouvertes aux quartiers résidentiels et périphériques. Notre belle commune a la chance de disposer d'une belle forêt, soit le Bois-des-Frères, jouxtant le Bois de la Grille, séparée par le chemin du Moulin et le Nant-des-Frères. Ce lieu pourrait accueillir une structure en forêt pour donner accès à la nature aux enfants verniolans dans le respect de la durabilité, avec un impact environnemental très faible.

L'ouverture d'une telle crèche sur Vernier, au cœur de notre territoire, permettrait d'offrir l'accessibilité de la nature aux enfants de la commune.

Une telle mise en œuvre se veut respectueuse de l'environnement et sensibilise les enfants et leur famille à la nature et à la nécessité de la préserver.

De plus, notre plan pluriannuel des investissements (PPI) étant déjà passablement chargé, une telle structure permettrait de mettre rapidement à disposition de nouvelles places de crèche avec des coûts d'investissement largement inférieurs à ceux d'une crèche classique.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

**invite le Conseil administratif :**

à mettre en place une crèche en forêt sur la Commune, tel que dans la forêt des Bois-des-Frères.

Sophie BOBILLIER, Anne COMPAGNON KAUFMANN,  
Thérèse OSMAN WATA, Lucia DAHLAB, Barbara  
LANZILAO, Cédric BRINER

Conseiller-ère-s municipal-e-s

Vernier, le 29 août 2022